



## ANIMATEUR/ANIMATRICE SERVICE DE GARDE

### CAMP DE JOUR ÉTÉ 2024

#### Service des loisirs | Concours 2024-27-EXT

#### À propos de la Ville de Boisbriand

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

La Ville de Boisbriand est à la recherche d'étudiants afin de pourvoir des postes saisonniers d'animation - camp de jour durant la saison estivale 2024.

#### Principaux rôles et responsabilités

Encadrent et animent les groupes de jeunes selon les thèmes de l'année et les orientations proposées.

#### Qualifications, compétences et exigences recherchées

- Dynamisme, créativité, initiative et capacité de travailler en équipe;
- Posséder de l'expérience en animation d'activités variées auprès des jeunes de 5 à 12 ans un atout;
- Posséder de l'expérience en animation avec les jeunes dans des activités sportives diverses un atout;
- Détenir un certificat de secourisme général (RCR et DEA) ou s'engager à le suivre afin qu'il soit valide avant la date de début de l'emploi;
- Avoir le statut d'étudiant temps complet à l'automne 2024;
- Avoir un minimum de 16 ans au 20 juin 2024.

Être disponible le 23 juin pour la fête nationale. Formations rémunérées les 15, 16 et 22 juin

\*Être disponible pour toute la période d'animation : **du 25 juin au 23 août 2024.**

Ton été pourrait être fantastique! Suis le lien pour voir ce qui t'attend : <https://www.youtube.com/watch?v=Kf9ucBZvuMo>

#### Salaire, horaire et avantages

Le salaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur, soit 18,40 \$/heure. L'horaire de travail est déterminé comme suit : 6 h 45 à 9 h 15 et de 15 h 45 à 18 h 00 pour un total de 25 heures par semaine, et ce, du lundi au vendredi.

#### Pour postuler

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : <https://www.ville.boisbriand.qc.ca/administration-municipale/emplois> ou par courriel au [rh@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:rh@ville.boisbriand.qc.ca) et joindre son curriculum vitae le plus rapidement possible.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au 450 435-1954 poste 7233.

À la Ville de Boisbriand, nous valorisons la diversité et l'inclusion. Nous invitons donc les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi les personnes handicapées à soumettre leur candidature.